

VESTIGES ANCIENS À ANLIER

Au milieu du siècle dernier, C. Sulbout, repris ensuite par F. Loes et par V. Balter et Ch. Dubois, signalait une trace circulaire entourée d'un fossé rectangulaire à *Courte garde* ou *Corps de garde* dans la forêt d'Anlier, à environ 500 m à l'ouest de la chaussée romaine Arlon-Tongres⁽⁴³⁾. Le lieu-dit était évocateur et séduisant; les vestiges furent vite identifiés à une tour romaine. Aucun contrôle archéologique n'eut lieu, ainsi que le déploraient déjà V. Balter et Ch. Dubois.

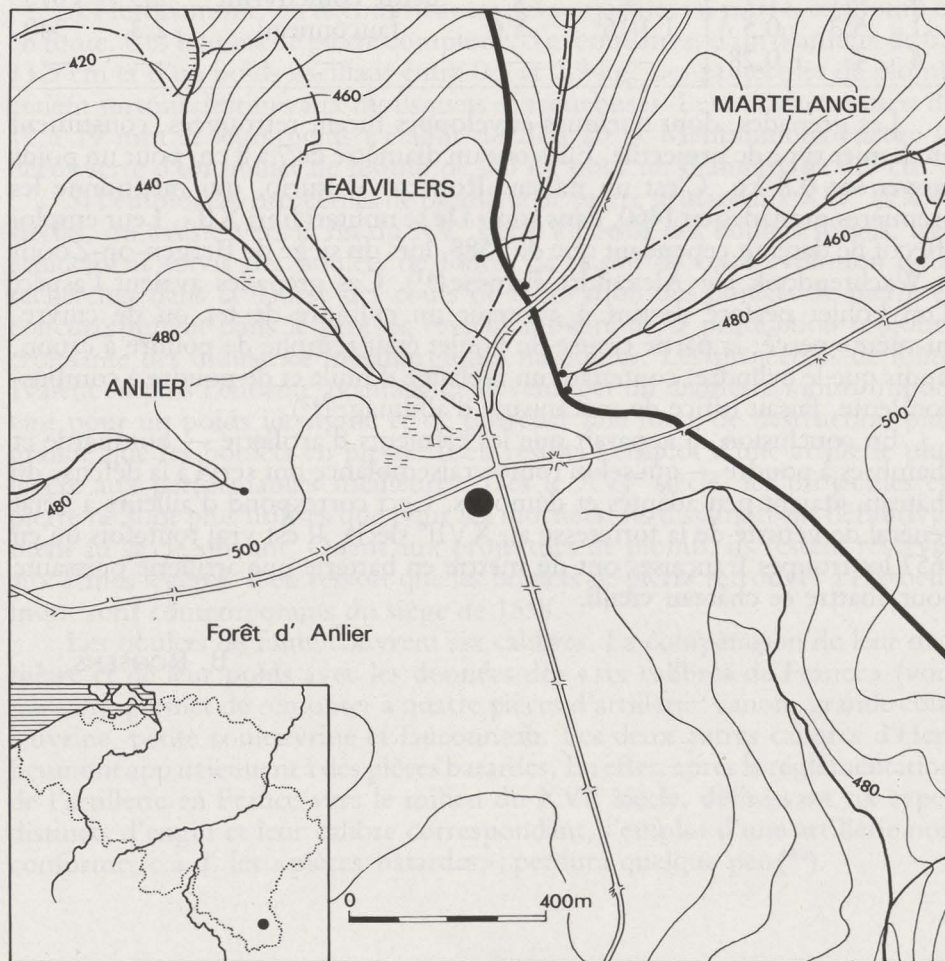


Fig. 109. Carte topographique: les vestiges de *Courte garde*; en trait continu noir, la chaussée romaine Arlon-Tongres.

⁴³ M.-H. CORBIAU, *Répert. bibl. trouv. arch. prov. Luxembourg*, Répert. arch. A, XI, 1978, 23.

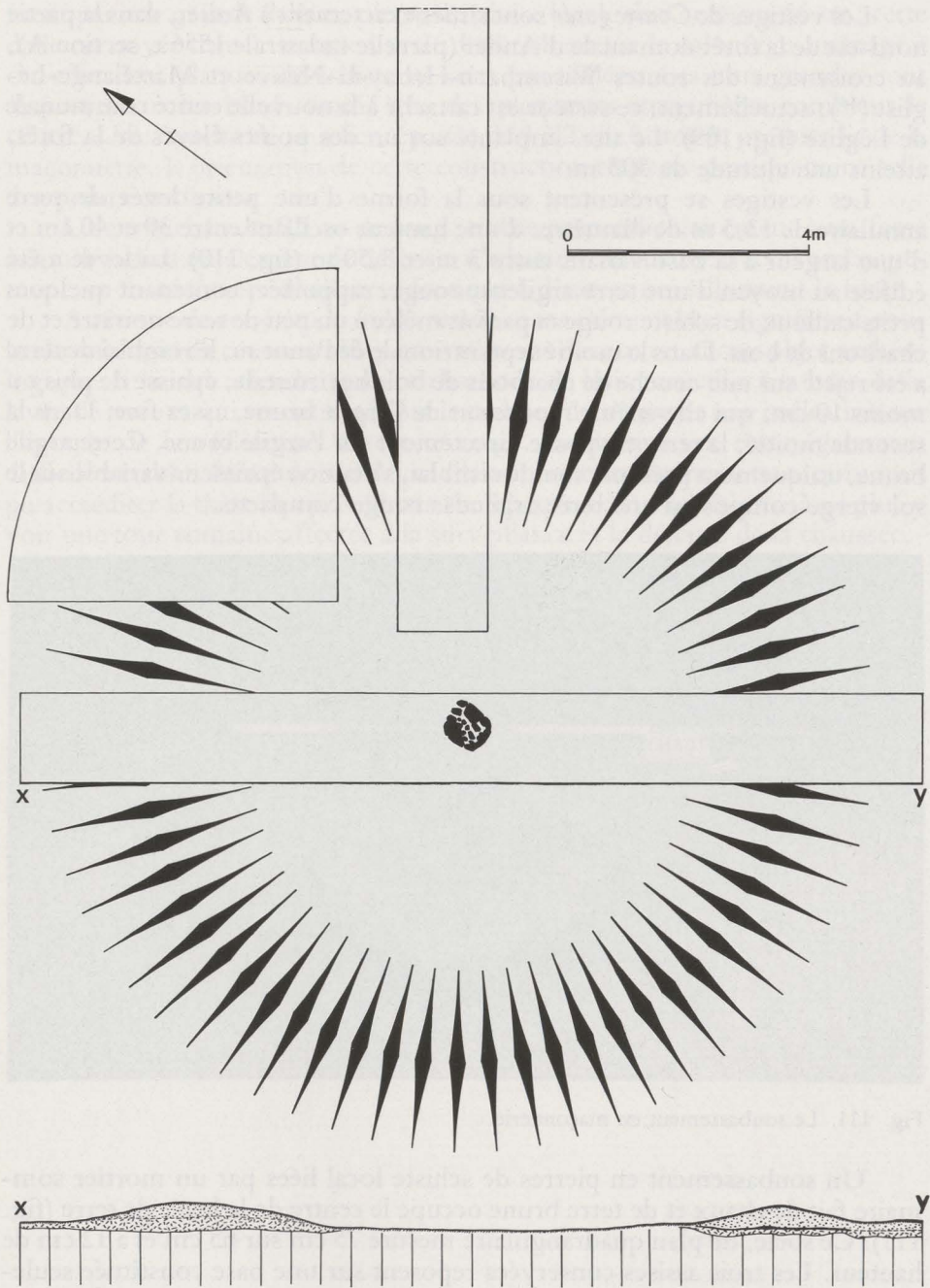


Fig. 110. Plan général et profil de la levée de terre.

Les vestiges de *Courte garde* sont situés exactement à Anlier, dans la partie nord-est de la forêt domaniale d'Anlier (parcelle cadastrale 1556 a, section A), au croisement des routes Wisembach-Habay-la-Neuve et Martelange-Léglise⁽⁴⁴⁾ ; actuellement, ce secteur est rattaché à la nouvelle entité communale de Léglise (fig. 109). Le site, implanté sur un des points élevés de la forêt, atteint une altitude de 505 m.

Les vestiges se présentent sous la forme d'une petite levée de terre annulaire de 13,5 m de diamètre, d'une hauteur oscillant entre 30 et 40 cm et d'une largeur à la base variant entre 3 m et 3,50 m (fig. 110). La levée a été édifiée au moyen d'une terre argileuse rouge, rapportée, contenant quelques petits cailloux de schiste rouge et parfois mêlée à un peu de terre noirâtre et de charbons de bois. Dans la moitié septentrionale de l'anneau, le remblai de terre a été rejeté sur une couche de charbons de bois horizontale, épaisse de plus ou moins 10 cm, qui elle-même repose sur de l'argile brune, assez fine. Dans la seconde moitié, la terre est posée directement sur l'argile brune. Cette argile brune, uniquement présente sous le remblai, s'étale en épaisseur variable sur le sol vierge composé d'une terre argileuse rouge compacte.

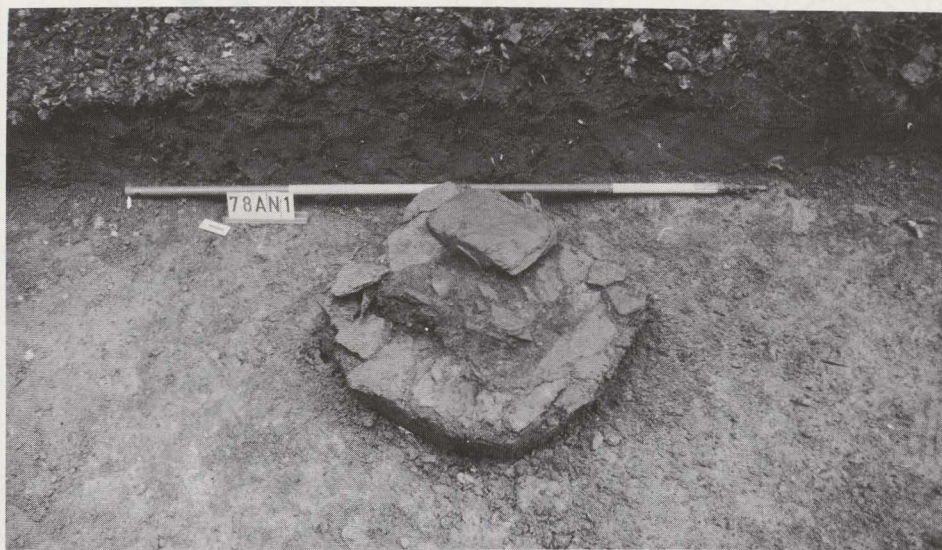


Fig. 111. Le soubassement en maçonnerie.

Un soubassement en pierres de schiste local liées par un mortier sommaire fait de chaux et de terre brune occupe le centre de la levée de terre (fig. 111). Ce socle, de plan quadrangulaire mesure 75 cm sur 65 cm et a 12 cm de hauteur. Les trois assises conservées reposent sur une base constituée seule-

⁴⁴ Nous tenons à remercier l'Administration des Eaux et Forêts et particulièrement Monsieur F. Dal, Ingénieur principal, qui nous ont autorisé à fouiller dans la forêt ainsi que l'Administration communale de Habay.

ment par une grande dalle en pierre d'ardoise locale de 37 cm sur 56 cm ; cette dalle est noyée dans le mortier, étalé directement sur le sol vierge aménagé à cet effet. Les plaques de schiste ne sont pas taillées. Les plus grandes sont disposées sur les bords tandis que des plaquettes irrégulières comblerent le centre. Une couche de mortier, épaisse de 1 à 2 cm borde le premier lit de la maçonnerie. L'orientation de cette construction respecte pratiquement celle des points cardinaux.

Une tranchée de 5,5 m de long, tracée perpendiculairement à un fossé assimilé jadis à un élément de défense, n'a laissé voir aucune trace d'aménagement ; ce fossé s'avère d'ailleurs identique à d'autres qui sillonnent la forêt.

Au terme de cette étude, nous restons sans élément bien significatif pour la chronologie de cet ensemble ; nous n'avons découvert aucun objet archéologique. Il faudra attendre que les charbons de bois recueillis à la base de la levée de terre et qui seront datés par le carbone 14 donnent une indication sur l'époque de la réalisation de cet ouvrage. La destination reste également difficile à établir. Néanmoins, devant l'absence de structure ou trace qui aurait pu accréditer la thèse des précédents chercheurs, il faut se résigner à ne plus y voir une tour romaine affectée à la surveillance et la défense de la chaussée.

M.-H. CORBIAU